

**FR**

***Comité économique et social européen***

**RÉUNION ANNUELLE DES PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
DES CONSEILS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L’UNION EUROPÉENNE
ET DU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN**

**BRATISLAVA, 14 et 15 JUIN 2018**

Hôtel Austria Trend, Bratislava

**Document de réflexion**

**L’avenir de l’Europe
et le rôle de la société civile dans la construction de la future Union**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. **Introduction**

En 2018, l’expression «avenir de l’Europe» a été employée plus qu’elle ne l’avait jamais été depuis la signature du traité de Rome. La prévision et la planification sont nécessaires à tout instant dans un environnement complexe tel que celui de l’Union européenne, mais les changements (politiques, économiques, sociaux, environnementaux, technologiques et géopolitiques) qui se produisent à l’époque actuelle ont entraîné le besoin de réaliser un examen vaste et approfondi de ce que devrait être l’avenir de l’Europe, et plus précisément, celui de l’Union européenne, et de la manière d’y parvenir. Le Comité économique et social européen (CESE) a activement participé à un cet examen, en tant que principal organisme représentatif de la société civile organisée en Europe et que gardien des intérêts des acteurs sociaux, économiques et civiques dans le cadre interinstitutionnel de l’Union.

Les principaux éléments de discussion ont été le vote des citoyens britanniques lors du référendum sur le Brexit, la stagnation dont souffre la réforme institutionnelle, et la reprise économique de l’Union suite à la crise financière ainsi que le fait qu’il a fallu beaucoup de temps pour ramener l’économie sur la voie de la relance. Le fait qu’un État membre important, qui faisait partie de l’Union depuis longtemps, ait décidé de se retirer à un moment auquel un certain nombre de pays, en particulier dans les Balkans occidentaux, cherchaient activement à en devenir membres a déclenché une période de réflexion à propos de l’Union européenne. Cette situation a dès lors renforcé la crédibilité des appels lancés de longue date en faveur d’une réforme prudente et indispensable.

Mais la question demeure: «Quel type d’Europe voulons-nous?».

La Commission a lancé le débat relatif au futur de l’Europe en présentant, le 1er mars 2017, son *Livre blanc sur l’avenir de l’Europe*, dans lequel elle expose cinq scénarios concernant l’avenir de l’intégration européenne (cinq documents de réflexion ont également été publiés en mai et en juin de la même année). Le livre blanc était accompagné d’une déclaration des dirigeants de 27 États membres ainsi que du Conseil européen, du Parlement européen et de la Commission européenne, adoptée le 25 mars 2017 à Rome. Le débat aboutira à un sommet européen extraordinaire qui doit se tenir à Sibiu (Roumanie) le 9 mai 2019. Il est prévu que, au cours de ce sommet, les chefs d’État et de gouvernement adoptent un programme définissant la stratégie et les grandes priorités politiques pour la période 2019-2024.

Dans le cadre de ce débat sur l’avenir de l’Europe, plusieurs rendez-vous institutionnels ont été fixés dans le cadre d’un programme des dirigeants adopté lors du Conseil européen du 19 octobre 2017. La première de ces réunions (un sommet de la zone euro) s’est déroulée les 14 et 15 décembre derniers et visait à discuter du renforcement de l’Union économique et monétaire (UEM) et de l’union bancaire. Le 6 décembre, la Commission a proposé à cet égard un train de mesures complet. Une deuxième réunion a eu lieu le 23 février 2018 pour, notamment, débattre des priorités politiques du prochain cadre financier pluriannuel. D’autres réunions sont prévues d’ici à mars 2019 en vue d’examiner notamment le renforcement de l’UEM, l’avenir du marché unique et les questions liées à la défense.

En outre, la Commission devrait présenter une série de propositions concernant la réforme de l’Union. Ces dernières ont été intégrées à la feuille de route pour une Union plus unie, plus forte et plus démocratique que le président de la Commission, M. Jean-Claude Juncker, a présentée dans son discours sur l’état de l’Union le 13 septembre 2017. Ces propositions concernent l’UEM et le nouveau cadre financier pluriannuel (susmentionné), l’avenir de la politique européenne en matière de climat et d’énergie (juin 2018), le renforcement de la subsidiarité et de la proportionnalité ainsi qu’une meilleure réglementation dans le fonctionnement quotidien de l’Union (septembre 2018), la recherche d’une plus grande efficacité au sein de l’Union (septembre 2018) et le respect de l’état de droit (octobre 2018).

Le sommet européen extraordinaire qui se déroulera en mai 2019 à Sibiu devrait constituer un moment déterminant. D’ici là, il convient de définir la voie à suivre car, immédiatement après, un nouveau Parlement européen sera élu (en mai) et une nouvelle Commission européenne entrera en fonction (en novembre).

Le Parlement européen a également contribué au débat en adoptant deux résolutions, à savoir la résolution sur les évolutions et adaptations possibles de la structure institutionnelle actuelle de l’Union européenne, et celle sur l’amélioration du fonctionnement de l’Union européenne en mettant à profit le potentiel du traité de Lisbonne.

À la suite de la publication du livre blanc de la Commission, un grand nombre d’organisations de la société civile et de groupes de réflexion ont présenté de nombreux rapports, notes politiques et publications qui exposent leurs points de vues concernant l’avenir de l’Europe au moyen de divers scénarios, à la fois généraux et d’actualité, et qui étudient à quoi l’Union pourrait ou devrait ressembler dans les années à venir.

Enfin, la Commission européenne et le Conseil ont lancé cette année les «consultations citoyennes» dans les États membres de l’Union à 27. La manifestation de lancement de ce processus s’est tenue au CESE le 5 mai, et la période des consultations se poursuivra jusqu’en octobre 2018. Les résultats de ces consultations seront présentés lors du Conseil européen de décembre. À cet égard, les conseils économiques et sociaux (CES) nationaux pourraient envisager la possibilité de coopérer avec leurs gouvernements nationaux respectifs lors de ces consultations afin de contribuer à garantir la représentativité de ces dernières sur le plan de la participation de la société civile organisée et à veiller à ce que les préoccupations et les aspirations des citoyens soient dûment prises en compte.

1. **La contribution du Comité économique et social européen**

Le Comité économique et social européen a activement contribué au débat et le fait encore aujourd’hui. Il a émis, dès 2015, un avis (rapporteurs: Luca Jahier & José Isaías Rodríguez García-Caro) au sujet des deux rapports ayant donné lieu aux résolutions susmentionnées du Parlement européen, à la demande de ce dernier.

En juillet 2017, il a adopté une résolution sur *Le livre blanc de la Commission sur l’avenir de l’Europe et au-delà*, précédée, en mai et juin 2017, par des débats nationaux auxquels ont participé plus 1 000 représentants de la société civile organisée des États membres de l’Union à 27 dans le cadre de son programme «Going local» (Investir l’échelon local), dont les conclusions ont ensuite été rassemblées dans un autre rapport.

Dans sa résolution, le CESE conclut que les États membres de l’Union doivent travailler ensemble en adoptant une vision commune visant à renforcer la capacité de l’Union à *«obtenir des résultats en assurant à tous une véritable égalité des chances. Les facteurs économiques, sociaux et environnementaux sont interdépendants. Il est essentiel de permettre à notre continent de s’adapter au processus de profonde mutation ainsi qu’à la concurrence féroce à l’œuvre à l’échelle mondiale, et d’influer effectivement sur la mondialisation, dans le respect des valeurs de l’Union».*

Le CESE souligne également la nécessité d’une gouvernance plus cohérente, d’une intégration plus approfondie ainsi que de l’engagement sans réserve de la part des États membres dans les domaines suivants:

* une politique industrielle européenne coordonnée, basée sur l’équité de la concurrence;
* l’encouragement d’une convergence sociale ascendante en matière d’emploi et de résultats sociaux grâce à la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux;
* une union de l’énergie dotée de la gouvernance idoine;
* une stratégie et un cadre législatif européens tournés vers l’avenir pour lutter contre le changement climatique, ainsi que la promotion du programme de développement durable à l’horizon 2030 dans le cadre de toutes les politiques de l’Union;
* un marché unique numérique en tant qu’élément important de la compétitivité future et qui favorise la création d’emplois de qualité, tout en anticipant les effets de la transformation numérique;
* une stratégie paneuropéenne renforcée en matière de technologie, de recherche et d’innovation;
* une politique commerciale (multilatérale) qui devrait assurer l’existence de marchés ouverts ainsi que la durabilité sociale et environnementale.

En outre, à l’occasion du 60e anniversaire du CESE le 24 mai dernier, qui portait sur le rôle du Comité dans le débat sur l'avenir de l'Europe, son président, M. Luca Jahier, a fait une déclaration dans laquelle il a exposé cinq idées clés sur l’avenir de l’Europe: 1) asseoir une Union des valeurs: la démocratie, l’état de droit et les droits fondamentaux, la dignité humaine et la liberté sont des valeurs non négociables; 2) investir dans une croissance soutenue et partagée tout en assurant une transition sans heurt vers une société durable sur les plans économique, social et environnemental; 3) renforcer le modèle social européen pour une Europe capable de protéger et d’épauler tous ses citoyens en garantissant les droits des travailleurs, l’apprentissage tout au long de la vie, l’emploi et l’inclusion sociale; 4) encourager un nouveau récit européen grâce à la culture et à l’éducation, en encourageant la créativité et l’échange interculturel, ainsi qu’en favorisant un sentiment d’appartenance commune et une vision partagée; 5) promouvoir un dialogue plus soutenu et mieux structuré avec les citoyens en accordant une véritable attention à leurs difficultés, en renforçant les organisations de la société civile et en promouvant des consultations structurées ainsi qu’un dialogue civil (voir annexe 1 pour le texte complet de cette déclaration).

Deux questions principales semblent importantes pour le débat de la société civile sur l’avenir de l’Europe et pourraient constituer la base de nos discussions lors de notre réunion annuelle:

**De quelle manière** la société civile européenne et ses représentants économiques, sociaux et civiques peuvent-ils avoir une incidence sur le débat relatif à l’Union européenne?

Et quels doivent être les principaux domaines prioritaires de préoccupation et de discussion?

À la lumière de ces deux questions, nous devons réfléchir à la manière dont le CESE et les Conseils économiques et sociaux nationaux peuvent contribuer, ensemble, à la préparation des élections du Parlement européen et du Sommet de Sibiu ainsi qu'aux priorités et au programme de travail de la nouvelle Commission européenne.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Annexe I : Déclaration du Président, 24 mai 2018



***Comité économique et social européen***

**FR**

Bruxelles, le 23 mai 2018

**Déclaration du président

à l’occasion du soixantième anniversaire du Comité économique et social européen**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

***L’Europe au travail:
la société civile organisée au service d’un avenir durable en commun***

***-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------***

# Les réponses aux multiples crises auxquelles l’Union européenne a dû faire face ont suscité une désillusion croissante des citoyens européens à l’égard non seulement de l’Union européenne elle-même, mais aussi des institutions démocratiques en général, tant au niveau européen que national. Le risque est grand que les citoyens européens ne perçoivent plus la valeur ajoutée de l’Union pour leurs conditions de vie et de travail ainsi que pour leurs perspectives d’avenir et celles de leurs enfants, et que s’efface leur sentiment collectif d’appartenance.

# C’est pourquoi, à l’heure où l’Europe conduit une réflexion sur son avenir, il est crucial de définir des politiques plus efficaces et de faire émerger un nouveau récit positif, qui soit fondé sur des valeurs communes, la justice sociale ainsi qu’une vision et une stratégie à long terme d’un développement socialement, politiquement et économiquement durable pour une Europe respectée dans le monde et en mesure de réconcilier les citoyens avec le projet européen.

# C’est avec un sentiment de fierté devant ses réalisations passées, mais tout en reconnaissant la part de responsabilité qui est la sienne s’agissant de relever les défis qui se profilent, que le Comité économique et social européen, soixante ans après sa fondation, propose d’arrêter **cinq priorités** qui, selon lui, revêtent une importance cruciale pour une Union européenne plus forte et plus ouverte à tous:

1. **Une Union des valeurs**: nous devons asseoir plus fermement les valeurs que sont la dignité humaine, la liberté, l’égalité, la démocratie, l’état de droit et les droits fondamentaux, telles que consacrées par l’article 2 du traité sur l’Union européenne. À l’heure où ces valeurs fondatrices de l’Europe sont régulièrement remises en question, nous devons, dans nos discours comme par nos actes, réaffirmer qu’elles sont essentielles et non négociables. Ces valeurs sont les garantes de la paix, de la justice, de la non-discrimination et de la diversité comme gage d’une société ouverte, et elles définissent l’identité qui est la nôtre aujourd’hui comme celle à laquelle nous aspirons pour demain. Nous devons surtout restaurer la dimension humaine de l’Union et l’inscrire au cœur de toutes ses actions. Il est temps d’afficher notre volonté d’œuvrer activement au renforcement de la démocratie.
2. **Investir dans une croissance soutenue et partagée**: nous devons assurer une transition sans heurt vers une société durable sur les plans économique, social et environnemental. Pour y parvenir, il nous faut en particulier mettre en œuvre une politique industrielle intelligente, durable et innovante, prenant appui sur un marché unique robuste, équitable et indivisible, moyennant des investissements suffisants et des progrès techniques et environnementaux. Nous continuerons à soutenir les entreprises et les travailleurs européens en consolidant les modèles économiques et sociaux actuels qui ont fait leurs preuves, tout en développant de nouveaux modèles, justes et durables. Nous devons aussi relever les défis que le changement climatique et l’épuisement des ressources naturelles de la planète posent à l’entreprise, à l’emploi et à la société au sens large. Dans ce contexte, l’accord de Paris représente une avancée historique. Si l’on a déjà commencé à agir en la matière, il faudra accomplir encore bien davantage et à bien plus brève échéance.
3. **Renforcer le modèle social européen**: nous avons besoin d’une Europe capable de protéger et d’épauler tous ses citoyens, dont ceux qui sont exclus du marché du travail ou qui ne sont pas en mesure d’y participer. La mise en œuvre effective du socle européen des droits sociaux marque une première étape en ce sens, essentielle pour garantir l’inclusion sociale, l’investissement social et l’innovation sociale. Nous devons, tout en anticipant les effets de la numérisation et du changement climatique, renforcer nos systèmes de protection sociale, la négociation collective et les droits acquis des travailleurs, mais aussi garantir un emploi de qualité, des conditions de travail équitables et un revenu décent pour tous, ainsi que la protection des droits des consommateurs. Dans le même temps, nous devons esquisser une approche raisonnée du développement des compétences adaptées au monde du travail d’aujourd’hui et aux nouveaux emplois qui se créent. À cet égard, il est essentiel de soutenir ces transitions et de favoriser l’apprentissage tout au long de la vie. Il est aussi capital pour l’Europe de renouer avec l’esprit d’entreprise, y compris dans l’économie sociale. Les transformations du marché du travail doivent donner le jour à de nouveaux emplois décents, contribuer à réduire la pauvreté, y compris la pauvreté au travail, mais aussi préserver et renforcer le dialogue social ainsi que l’engagement et la participation des travailleurs.
4. **Un nouveau récit européen**: nous considérons qu’il est indispensable de favoriser un sentiment d’appartenance commune et une vision partagée parmi les citoyens européens. Nous avons donc besoin non seulement de politiques de l’UE plus efficaces, mais aussi d’un nouveau récit positif autour de l’Europe, à même de réconcilier les citoyens avec le projet européen, tout en restaurant la confiance de la population dans la politique, en renforçant la cohésion et en contrecarrant les tendances isolationnistes, nationalistes et populistes. La culture, l’éducation, l’encouragement de la créativité, l’ouverture, la solidarité et l’échange interculturel sont les chevilles ouvrières de ce projet. Nous devons en particulier créer l’environnement favorable à un regain de confiance de la jeune génération envers la société européenne.
5. **Un dialogue plus soutenu et mieux structuré avec les citoyens**: il est vital d’affermir le lien entre l’Union européenne et ses citoyens. L’Union doit rétablir la dimension humaine au centre de ses préoccupations et permettre à ses citoyens d’améliorer leur qualité de vie. Par l’intermédiaire de ses membres, qui sont les représentants des organisations de la société civile dans leurs États membres respectifs et qui se voient quotidiennement confrontés aux mêmes difficultés que tous les autres citoyens européens, le CESE y a activement contribué au cours des soixante dernières années. Aujourd’hui, nous renouvelons notre engagement à œuvrer au côté de l’ensemble des institutions de l’Union et des dirigeants européens, afin de tirer le meilleur parti de ce lien essentiel que le CESE entretient avec la société européenne au sens large, ainsi que de l’expérience et du savoir considérables qu’il a accumulés. Nous sommes convaincus qu’ensemble, nous pourrons endiguer la montée de la xénophobie et du populisme destructeurs. Outre de nouvelles formes de consultation des citoyens, nous ne devons pas oublier la nécessité d’instaurer un dialogue civil adéquat et de soutenir la participation citoyenne. Il est plus important que jamais d’œuvrer en ce sens.

# À l’heure où il célèbre ses soixante années d’existence, fier de son passé et confiant pour l’avenir, le Comité économique et social européen se tient prêt à tenir son rôle et à assumer ses responsabilités. En tant qu’enceinte de débat et de dialogue, et en sa qualité de représentant de la diversité économique et sociale des sociétés européennes, il est à même de proposer des solutions précieuses en réponse aux défis économiques, sociaux et institutionnels qui se posent à l’Union. Nous persisterons sur cette voie, résolus dans notre engagement et guidés par la même vision commune que celle jadis exprimée avec conviction par nos fondateurs.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_